

ACTION PRÉVENTION VERDUN

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2019

Rapport de l'auditeur	1 & 2
États financiers	
Résultats	3
Bilan	4
Évolution des actifs nets	5
Notes complémentaires	6 & 7

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de **ACTION PRÉVENTION VERDUN**

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de "**ACTION PRÉVENTION VERDUN**" qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net, de l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie activités pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section, responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers, du présent rapport.

Je suis indépendant de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fait preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre:

J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

J'acquière une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriés dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importants, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Benoit Dubord cpa, auditeur, ca
2087 rue de la Gironde, Laval, Québec, H7K 3N2
Laval le 5 octobre 2019

ACTION PRÉVENTION VERDUN

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	<u>2019</u>		<u>2018</u>	
PRODUITS				
Subvention - Sécurité arrondissement	54 800	\$	54 800	\$
Subvention - Tandem	12 600		12 500	
Contribution financière - "La Station"	90 000		99 000	
Subvention - Travail de milieu	116 277		67 500	
Subvention - PAFCCCL	70 114		31 250	
Subvention – Ville MTESS	18 810		4 500	
Subvention – Emploi-Été Canada	26 534		24 567	
Subvention – Emploi Québec	-		4 165	
Autres subventions	13 812		19 750	
"La Station" – Adhésion et activités	185 752		192 056	
	<u>588 699</u>		<u>510 088</u>	
CHARGES				
Salaires et charges sociales - Tandem	111 419	\$	81 219	\$
Salaires et charges sociales – La Station	237 242		245 503	
Salaires et charges sociales – Travail de milieu	89 301		42 455	
Fournitures et activités prévention/animation	89 991		92 116	
Travail de Milieu	3 735		3 458	
Loyer	14 604		14 178	
Entretien et réparation bureau	2 011		1 833	
Télécommunications	2 686		2 644	
Fournitures de bureau	4 552		3 911	
Frais de formation et de colloques	1 490		760	
Frais de réunions, CA et AGA	2 108		2 035	
Frais de transport	627		573	
Frais de représentation	228		120	
Permis et cotisations	840		790	
Assurances	578		301	
Honoraires professionnels	3 700		3 700	
Amortissement des immobilisations	226		271	
Frais de service de paie	1 757		1 496	
Intérêts et frais bancaires	4 874		3 938	
	<u>571 969</u>		<u>501 301</u>	
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>16 730</u>	\$	<u>8 787</u>	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ACTION PRÉVENTION VERDUN

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2019

	<u>2019</u>		<u>2018</u>	
ACTIF				
Actif à court terme				
Encaisse	177 902	\$	30 079	\$
Débiteurs (note 3)	39 513		40 964	
	<u>217 415</u>		<u>71 043</u>	
 IMMOBILISATIONS (note 4)				
	1 635		1 861	
	<u>219 050</u>	\$	<u>72 904</u>	\$
 PASSIF				
 PASSIF À COURT TERME				
Créditeurs (note 5)	12 559	\$	1 866	\$
Revenus reportés	133 750		15 027	
	<u>146 309</u>		<u>16 893</u>	
 ACTIFS NETS				
	72 741		56 011	
	<u>219 050</u>	\$	<u>72 904</u>	\$

Pour le conseil,

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ACTION PRÉVENTION VERDUN

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	Total 2019	Total 2018
Solde au début	56 011 \$	47 224 \$
Excédent	16 730	8 787
Solde à la fin	72 741 \$	56 011 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ACTION PRÉVENTION VERDUN

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2019

1. STATUT CONSTITUTIF

Action Prévention Verdun est un organisme qui offre des services en prévention et sécurité. Action Prévention Verdun est constitué comme organisme sans but lucratif en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec.

2. PRINCIPALE CONVENTION COMPTABLE

Immobilisations

Les immobilisations sont amorties selon la méthode et les taux indiqués cidessous :

	Méthodes	Taux
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30 %
Équipements	Amortissement dégressif	20 %

3. DÉBITEURS

	2019	2018
Subventions à recevoir	78 \$	1 209 \$
Taxes à la consommation	5 896	2 212
	<u>5 974 \$</u>	<u>3 421 \$</u>

4. IMMOBILISATIONS

	2019		2018	
	Coût	Amort. Cumulé	Coût	Amort. cumulé
Équipement informatique	2 137 \$	1 996 \$	2 137 \$	1 936 \$
Équipement	2 811	1 317	2 811	1 151
	<u>4 948 \$</u>	<u>3 313 \$</u>	<u>4 948 \$</u>	<u>3 087 \$</u>
	<u>1 635 \$</u>		<u>1 861 \$</u>	

5. CRÉDITEURS

	2019	2018
Comptes fournisseurs et frais courus	- \$	1 439 \$
Taxes de ventes à payer	11 531	-
Carte de crédit à payer	1 028	428
	<u>12 559 \$</u>	<u>1 867 \$</u>